

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Wilaya de Tébessa

Daïra de Tébessa

Commune de Tébessa

Numéro fiscale : 098412015100740

AVIS D' APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES POUR
N° 21/2026

Le président de L'APC de Tébessa lance un Avis D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour :

L' opération : réhabilitation du réseau d'éclairage public sur les routes principales de la ville (route de bekkaria- la route stratégique)

- les entreprises intéressé et titulaires du certificat de qualification et de classification professionnelles en bâtiment ou travaux public (principale ou secondaire) catégorie (03) et plus et contient les codes d'électricité .

-peuvent soumissionner et retirer le cahier de charge auprès du bureau de marché contre un paiement de 5.000.00 DA.

Accompagné de documents légaux valides , les offres sont déposée au secrétaire générale.

Les dossiers de candidatures et les offres techniques et financières doive être accompagnés des pièces réglementaire suivantes

1-Le dossier de candidature contient :

-une déclaration de candidature daté, tamponné et établi selon la forme figurant au dossier.

-une déclaration de probité daté, tamponné et établi selon la forme figurant au dossier.

-les statut pour les sociétés

-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

-tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats , des soumissionnaires ou ,le cas échéant des sous- traitants .

*- Capacités professionnelles : certificats de qualification professionnelle .

*- Capacités financières: moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (RIB) .

*-Capacités techniques :moyen humains et matériels et références professionnelles.

*- planning de travaux .

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire daté, tamponné et établi selon la forme figurant au dossier(d'après l'annexe) .

-tout document permettant d'évaluer l'offre technique un mémoire technique justificatif avec l'annexe et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret n°15/247au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .

- l'article 53 du loi N° 23-12 date le 18 moharam 1445 correspond 05 aout 2023 définit les règles générales liées aux marches publics.

Le cahier des charges portant à la dernière page .la mention manuscrite <lu et accepté>.

3- . L'offre financière contient :

- la lettre de soumission signée , tamponnée et datée pendant la période de préparation des offres et préparé selon le modèle dans présentation .

-le bordereau des prix unitaires daté, tamponné et établi selon durée de préparation des offres .

- le détail quantitatif et estimatif daté, tamponné et établi selon durée de préparation des offres.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées,

indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de

candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe

cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

- appel d'offres n°.l'objet de l'appel d'offres».La date limite des dépôt des offres est dans (15) jours a partir de la première

parution de cette offre dans les quotidiens nationaux ou électronique ou le BOMOP ou le portail des marché publique avant

14 :00 H. Et l'ouverture des plis se fera le dernier jour des remise des plis a 14:00H. Si le jour coïncide un jour férié ou un jour de repos légal, la duré des dépôts des offres est prolongé jusqu'au jour ouvrable.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres dans un délai de quatre vingt dix (90) jour+ durée de préparation des offres .

OBS les intéressés peuvent assister à la séance d'ouverture des plis